

Elus CCE de Roanne: La CFDT obtient 2 postes, la CGC 1 et la CGT 1. le candidat CFDT, élu représentant CIRA. Représentants CE au comité directeur du CSADN

Lors de ce comité d'établissement du 27 mars, les élus CE de Roanne ont procédé à l'élection des représentants de Roanne au CCE. Cette élection dans tous les centres de l'UES va permettre de réunir le CCE le 2 avril prochain, réunion où il sera procédé à la mise en place de ce comité central d'entreprise. Après un retard dû à une contestation du nombre d'élus proposé par la direction, il sera enfin possible de réunir cette instance représentative des personnels et de programmer des réunions afin de poser sur la table les problèmes que rencontrent les différents sites de l'UES. Ce comité d'établissement a aussi permis de nommer les représentants CIRA et au comité directeur du CSADN selon les modalités appliquées encore à ce jour.

2 élus CFDT de Roanne au CCE !

La composition du CCE attribue 4 postes à Roanne, avec un élu titulaire ouvrier, un élu titulaire et un suppléant en Etam, un élu cadre suppléant.

Ouvrier titulaire : Brat Jean Pierre, élu par 4 voix CGT (et 4 abstentions)

Etam titulaire : Accary Gérard, élu au bénéfice de l'âge par 3 voix CFDT et 1 CGC, contre 4 voix CGT à Périchon Didier.

Etam suppléant : Thoral Yves élu au bénéfice de l'âge par 3 voix CFDT et 1 CGC, contre 4 voix CGT à Périchon Didier.

Cadre suppléant : Poyade Pascal élu par 3 voix CFDT et 1 voix CGC (1 voix CGT contre et 3 abstentions).

Au final, la CFDT recueille 2 postes, la CGC un poste et la CGT aussi.

Election du représentant du CE à la CIRA:

Le comité d'établissement est représenté au conseil d'administration de la CIRA par une personne élue à chaque mandat. Beaucoup de salariés l'ignorent, mais une partie du budget des activités sociales et culturelles de Roanne va à la CIRA pour assurer une restauration des salariés à moindre coût. La subvention en question doit représenter 1,7% de la masse salariale des salariés inscrits. Cette participation mérite un regard attentif sur son utilisation, tout comme la prestation servie aux salariés de Roanne.

La CFDT a de nouveau proposé un candidat pour représenter le CE, en la personne de Jean Noël Rollet (élu par les voix de la CFDT et la CGC) qui succède ainsi à Pascal Laurencery.

Comité directeur du CSADN:

Le comité directeur du CSADN est composé de 24 membres dont la moitié est désignée par le comité d'établissement.

Ces 12 membres sont, depuis de nombreuses années, désignés pour 8 d'entre eux en fonction de la répartition syndicale des élus CE et pour les 4 autres parmi la commission sport du CE dont son président.

Après acceptation de la répartition par l'ensemble des élus du CE, la CFDT obtient 4 postes qui seront assurés par Yves Thoral, Philippe Petit, Daniel Coutaudier et Olivier Sachet. La CGC obtient 2 postes et la CGT 6.

Ces 12 membres participent aux différentes réunions CSADN (comité directeur, Assemblée générale...).